AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-4-3-76159150

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 52 - FEVRIER 1976

CAMPAGNOLS - en toutes régions

Les sondages pratiqués au cours de l'automne révélaient l'existence de populations moyennes ou même élevées dans de nombreux secteurs. Constituées d'animaux relativement jeunes elles représentaient une menace sérieuse pour les cultures au printemps.

De nouveaux sondages de contrôle ont été effectués depuis la mi-Janvier. Tous révélent une très sensible diminution des populations, vraisemblablement en raison du climat sec et froid de Décembre.

Actuellement les campagnols ne représentent pas une menace généralisée, mais dans les jeunes prairies les niveaux de population sont souvent assez élevés pour constituer un danger, lors du printemps prochain, vis-à-vis des cultures avoisinantes.

En conséquence il n'est pas envisagé de rendre la lutte obligatoire par arrêté préfectoral. Il revient à chacun de prendre ses responsabilités en procédant à la visite des jeunes prairies pour intervenir sans tarder si la présence de ces ravageurs est constatée.

Modalités de Traitement

Le traitement sera fait avec des appâts empoisonnés :

- Soit spécialités à base de crimidine ou de phosphure de zinc, dans ce cas en raison de la toxicité de ces produits les appâts seront placés à l'intérieur des galeries de campagnols et toujours hors de la portée de l'homme, des animaux domestiques et du gibier.

  Les appâts au phosphure de zinc peuvent également être préparés par un pharmacien ou sous son contrôle,

- Soit spécialités à base de chlorophacinone à dose de 0,0075 %.

  Ces appâts peuvent être préparés par les utilisateurs ou mieux par les Groupements de Défense ou la Fédération des Groupements de Défense. Pour cette préparation, il faut utiliser 3 litres d'un concentrat huileux à 0,25 % pour 100 Kilos de blé.

Avec les appâts au chlorophacinone qui ne présentent aucun risque pour le gibier et les animaux domestiques (excepté les porcs) la seule technique valable est l'épandage du grain traité en lignes parallèles distantes de 5 m à raison de 7,5 g à 10 g. au mètre linéaire soit 15 à 20 Kg à l'ha. Pour ce faire utiliser un semoir dont un seul trou, restera ouvert ou si nécessaire deux qui seront jumelés de manière à n'obtenir qu'une seule trainée au sol.

Le grain ne sera jamais épandu à la volée (traitement inefficace) ni en paquet (modalité présentant un risque pour le gibier à poil).

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Service de la Protection des Végétaux ou à la Fédération départementale des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures.

P. 221

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

VIGNE

TRAITEMENTS d'HIVER et de PREDEBOURREMENT

Ces traitements sont placés pendant le repos de végétation pour permettre d'utiliser contre les formes hivernantes des ravageurs ou maladies des produits qui seraient phytotoxiques sur la végétation active.

Esca : A côté de la forme grave ou "apoplexie" (mort brutale du cep en été), il existe des formes de dépérissement moins spectaculaires dont il faut se méfier, en particulier dans les vignes du Haut-Poitou qui atteignent 10 ans d'âge et qui n'ont jamais reçu de traitement. Les pulvérisations d'arsenite de sodium (à 1250 g. d'Arsenic/Hl) sont très efficaces, si on mouille abondamment le bois et les plaies de taille avec un appareil à lance. Pour éviter tout risque de phytotoxicité, traiter au moins 10 jours après la taille, et avant toute manifestation de débourrement.

Excoriose : C'est en prédébourrement que le traitement donne les meilleurs résultats. On utilisera :

- de préférence : l'arsenite de sodium (à 625 g d'arsenic/hl);
- sur les vignes de moins de 5 ans : un colorant nitré (600 g MA/Hl); ou une huile jaune (2 à 3 l. P.C./Hl). Ces produits, moins efficaces sur excoriose, ont l'avantage d'être actifs sur certains ravageurs. Ne pas employer d'huile jaune sur Gamay.

Cochenilles : Elles ne sévissent que très localement. Traiter les foyers repérés au cours de l'été (feuilles et grappes recouvertes d'une poussière noire, la "fumagine"). Utiliser une huile d'anthracène (6 à 7,5 l. de P.C./Hl) ou une huile jaune (2 à 3 l. de P.C./Hl).

Acariens : La saison dernière, il a été constaté très fréquemment, aussi bien en Charentes qu'en Haut-Poitou, des dégâts dus à des attaques d'acariens :

- érinose : formation de cloques duveteuses blanches à la face inférieure des feuilles;
- acariose bronzée : brunissement et déformation du feuillage en été. les acariens en cause sont différents des "Araignées jaunes" et "Araignées rouges". On peut les combattre par des traitements à base de colorants nitrés, d'huiles jaunes, ou d'oléoparathion, avant le débourrement.

Remarque importante : Nous rappelons que l'Arsenite est un produit très dangereux qu'il faut utiliser avec toutes les précautions d'usage. En particulier : ne pas traiter par grand vent, ne pas fumer, et porter des gants imperméables. Pour le dosage de produit commercial (P.C.) utiliser le tableau suivant :

	Dose Excoriose	Dose Esca
Pyralion double, Pyralesca double, Pyrarsène concentré, Pyralumnol double, Prodalumnol double	2,5 l/Hl d'eau	1,25 l/hl d'eau
Pyralesca	5 l./Hl d'eau	2,5 l/Hl d'eau

.../...

COLZA

Les conditions climatiques sont favorables à la pousse des colzas et à la sortie des ravageurs.

CHARANCON de la TIGE (C. Napi). Les sorties se manifestent sur l'ensemble de la Circonscription, avec une dominante en Charente.

Le colza est partout au stade très sensible (C2, décollement du bourgeon terminal). En conséquence, un traitement est justifié, si pendant plusieurs jours de suite, on piège quelques adultes, et surtout si en un seul jour le nombre de 10 est atteint ou dépassé.

Nous attirons l'attention sur les confusions qui se sont déjà produites cette année, avec les charançons de la tige du chou (C.quadridens), qui est inoffensif sur colza.

Les cultures doivent être attentivement suivies.

Lorsque les traitements sont nécessaires, employer un produit offrant le maximum de rémanence (voir notre précédent avis n° 51). Agir de préférence aux heures chaudes et ensoleillées.

MELIGETHES

Bien que les captures soient parfois relativement nombreuses, il n'y a pas lieu de s'en inquièter, les colzas n'étant pas au stade sensible.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire " Poitou-Charentes"
F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Imprimé à la Station le 27 Février 1976 - Préc. Note : Bulletin n° 51 - FEVRIER 1976

N° du papier de presse 535 AD

P222